



**Interpellation – Réponse de la Municipalité – 102.03-2018-01**  
Réponse à l'interpellation de M. Raphaël Benoit concernant l'éducation à la citoyenneté déposée le 22 mars 2018

---

**1. Contenu de l'interpellation**

*La Municipalité est invitée à répondre aux questions suivantes sur le thème de l'éducation à la citoyenneté :*

**a)** *La Municipalité a-t-elle abordé le Comité directeur de l'ASICE pour aborder le thème de l'éducation de la citoyenneté avec la direction de l'EPS de Cugy et environ. Soit, est-ce que la direction de l'école voit une perspective intéressante à élaborer un projet d'initiation aux processus politique dans le cadre d'un partenariat entre les autorités et l'établissement scolaire ?*

- *Si oui, qu'elle est la position/proposition de la direction ?*
- *Si non, serait-elle prête à le faire ?*
  - *Si oui, dans quel délai ?*
  - *Si non, pourquoi ?*

**b)** *La Municipalité est-elle prête à étudier différentes pistes pour impliquer les jeunes dans la vie de la collectivité en les initiant et les impliquant dans des processus démocratiques (Conseil des jeunes annuel, invitation sur des thématiques, création d'un espace socio-culturel, etc.) ?*

- *Si oui, quel est le calendrier approximatif de la Municipalité ?*
- *Si non, pourquoi ?*

**2. Réponses de la Municipalité**

**a)** Non, la Municipalité n'a pas abordé le Comité de direction de l'ASICE à ce propos.

Notre Autorité n'est pas prête à le faire, car l'école s'occupe des élèves en âge de scolarité et le travail est déjà ardu et chargé. Le plan d'études romand, pour information, fait une part belle à l'enseignement de la citoyenneté et les visées prioritaires de ce secteur des sciences humaines et sociales sont :

- *Découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps ; identifier et analyser le système de relation qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres.*



- *Développer des compétences civiques et culturelles qui conduisent à exercer une citoyenneté active et responsable par la compréhension de la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace, leur milieu, à différents moments.*

Il ne paraît pas judicieux à notre Autorité de demander à l'Établissement scolaire de collaborer avec la Municipalité sur ce projet qui vise à développer l'éducation à la citoyenneté des jeunes qui ont terminé leur scolarité obligatoire. Un tel projet de collaboration devrait d'ailleurs obtenir l'aval du département concerné (DGEO).

En ce qui concerne une collaboration avec l'ASICE, il n'est pas prévu que cette association gère un dossier qui ne concerne qu'une seule commune (Cugy). Ce type de demande n'entre d'autre part pas dans ses attributions fixées par les statuts de l'Association.

**b)** La Municipalité estime la question intéressante et l'objectif visé utile. Elle serait disposée à étudier des pistes permettant de préparer les jeunes de Cugy à la citoyenneté en favorisant des expériences participatives.

Pour ce faire, la Municipalité propose le calendrier suivant :

- |   |                              |
|---|------------------------------|
| ▪ Etude des outils au service de cette intention                        | → jusqu'à fin septembre 2018 |
| ▪ Contact avec un groupe de jeunes afin de sonder les pistes envisagées | → jusqu'à mi-octobre 2018    |
| ▪ Choix et finalisation d'un concept approprié à Cugy                   | → jusqu'à fin octobre 2018   |
| ▪ Présentation du concept lors de la séance du Conseil communal         | → décembre 2018              |

Ainsi approuvé par la Municipalité lors de sa séance du 30 avril 2018 pour être transmis au Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le syndic

Le secrétaire

T. Amy

P. Csikos